



UN BUDGET DE L'UE POUR L'AVENIR

#EUBudget #EURoad2Sibiu #FutureofEurope



2 mai 2018

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

... POURQUOI EST-CE UNE PRIORITÉ?

L'Europe a besoin d'un secteur agricole résilient, durable et compétitif afin de garantir la production de denrées alimentaires de qualité, sûres et abordables pour ses citoyens, ainsi qu'un solide tissu socio-économique dans les zones rurales. Du fait de la nature mondiale et transfrontière des défis auxquels sont confrontés le secteur agricole et les zones rurales de l'Union, la mise en œuvre d'une politique commune au niveau de l'UE s'impose.

La Commission propose une **modernisation de la politique agricole commune (PAC)**, qui assurera l'accès à des denrées alimentaires de qualité tout en préservant un marché unique des produits agricoles pleinement intégré dans l'Union.

La PAC modernisée :

- mettra davantage l'accent sur l'environnement et le climat ;
- soutiendra la transition vers un secteur agricole plus durable ;
- soutiendra le développement de régions rurales dynamiques.

QUELLES SONT LES INCIDENCES FINANCIÈRES?

La politique agricole commune modernisée sera dotée d'un budget de **365 milliards €** et restera fondée sur deux piliers: les paiements directs en faveur des agriculteurs et le financement du développement rural. Pour ce dernier, la Commission propose une augmentation du cofinancement national. En outre, un montant de **10 milliards €** dans **Horizon Europe** permettra de soutenir la recherche et l'innovation dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, du développement rural et de la bioéconomie.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS NOUVEAUX DANS LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION?

- Un **nouveau modèle de mise en œuvre** rassemblant les opérations dans le cadre d'un instrument unique de programmation, le **plan stratégique de la politique agricole commune**.
- **Davantage de flexibilité et de simplification** : sur la base d'objectifs communs fixés au niveau de l'Union, les

États membres disposeront d'une plus grande marge de manœuvre pour mettre en adéquation leurs besoins et les régimes d'intervention qui figureront dans leur plan stratégique national. Ces mesures devraient permettre de simplifier les règles pour les agriculteurs et les administrations et **axent davantage la PAC sur les résultats**.

Les paiements directs demeureront un élément essentiel, mais ils feront l'objet d'une réduction modérée et d'un meilleur ciblage.

- Une **répartition plus équilibrée** des paiements doit être favorisée par le plafonnement obligatoire au niveau des exploitations agricoles ou par l'octroi de paiements dégressifs diminuant avec la taille des exploitations de moins grande taille. Ainsi, les aides seront redistribuées au profit des petites et moyennes exploitations. Les paiements directs par hectare versés dans les différents États membres continueront également à converger vers la moyenne de l'UE.
- Un renforcement des liens avec les **objectifs environnementaux**. Les paiements directs seront subordonnés à une conditionnalité renforcée qui s'appliquera à tous les bénéficiaires. Une importante partie du financement sera réservée à des actions bénéfiques pour le climat et l'environnement. Des programmes écologiques volontaires seront introduits dans le budget pour les paiements directs. Une importante partie du financement sera réservée à des actions bénéfiques pour le climat, l'environnement et le développement rural. Ce système offrira une plus grande souplesse aux États membres en leur permettant de mieux cibler les objectifs environnementaux et de faire preuve de plus d'ambition.
- Une **nouvelle réserve de crise** sera créée pour faire face aux crises provoquées par des évolutions imprévisibles sur les marchés internationaux ou par des chocs spécifiques que pourrait subir le secteur agricole à la suite de mesures prises par des pays hors de l'Union. Un **soutien aux instruments de gestion des risques**, y compris la stabilisation des revenus, devra être introduit dans les plans stratégiques.



EN QUOI LE FUTUR BUDGET DE L'UE FERA-T-IL LA DIFFÉRENCE DANS CE DOMAINE?

- Le futur budget de l'UE renforcera les synergies entre la politique de cohésion de l'UE et la politique agricole commune afin de financer l'investissement dans la nature et la biodiversité. Conformément à l'accord de Paris et à l'engagement en faveur des objectifs de développement durable des Nations unies, **au moins 25 % des dépenses de l'Union pour tous les programmes de l'UE devraient être consacrés aux objectifs climatiques**.
- **Horizon Europe** soutiendra à hauteur de **10 milliards €** la recherche et l'innovation dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, du développement rural et de la bioéconomie.
- **LIFE, le programme bien établi en faveur de l'environnement et de l'action pour le climat**, soutiendra également des mesures visant à promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies propres.
- Le **programme spatial**, avec ses satellites Copernicus et Galileo, rendra possible une agriculture de précision : les satellites surveillent les terres agricoles de l'Union et indiquent aux agriculteurs les parcelles où ils peuvent utiliser des engrais. Ce système permet ainsi de réduire l'utilisation inutile de produits, ce qui a pour effet de diminuer la pollution globale des terres et de l'air.



PROCHAINES ÉTAPES

